

Formation à la sécurité des personnels des entreprises extérieures – Niveau 2

N2-ANFAS

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Superviser les interventions sur sites chimiques à risque en conformité avec la réglementation.



Public Visé

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et / ou signataire des documents de mise au travail (autorisation , permis de travail,.....)

industriel et signataire des documents de travail (plan de prévention, autorisation, permis de travail, ...)



Pré Requis

le stagiaire doit être titulaire d'un certificat niveau 1 et niveau 2 en cours de validité et doit maîtriser le français lu, écrit, parlé, (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail)

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Evaluer les risques en permanence

Transmettre les informations à son équipe

Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée

Intégrer les réflexes de prévention, la vigilance partagée et la responsabilité individuelle dans toutes les situations de travail

Développer son leadership de manager de proximité

Parcours pédagogique

- Contexte et enjeux de la sécurité
- Rôle et missions d'un titulaire du N2
- Evaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection
- Rédaction du plan de prévention
- Techniques de gestion de la sécurité

Méthodes pédagogiques

Alternance entre cas pratique et exposé

Qualification Intervenant·e·s

Formateur labellisé par l'ANFAS

Méthodes et modalités d'évaluation

1 évaluation des connaissances composées de 20 questions, issues de la base nationale de questions, dont 10 questions sous forme de questions ouvertes:

- 1 point par question, il est possible d'attribuer 0.5 si la question est exacte mais incomplète. Cette possibilité n'est pas autorisée pour les questions éliminatoires;

- le choix des questions doit balayer les différentes parties du déroulé pédagogique;

- 3 questions (2 questions ouvertes et une question sous forme de QCM) parmi les 20 sont éliminatoires sur le thème du respect des règles d'or (elles doivent être signalées en tant que question éliminatoires)

1 évaluation des compétences de leadership, à travers les mises en situation :

- savoir expliquer son rôle et ses responsabilités de N2 ;
- participer activement aux mises en situation ;
- savoir transmettre les informations pertinentes à son équipe ;
- savoir réagir face à un aléa lié à un changement de situation ;
- savoir réagir face à un aléa lié à un comportement humain .

Une grille d'évaluation est remplie au fur et à mesure du déroulé de la formation par le formateur en fonction de la participation du stagiaire .

Un modèle de grille d'évaluation est transmis aux organismes de formation par les France Chimie régionales.

- critère de réussite : au minimum 2 compétences évaluées positivement pour obtenir le certificat .

Les 2 évaluations sont complémentaires et ne peuvent se compenser .

Les résultats des deux évaluations doivent respecter les règles (au minimum 16/20 et aucune faute aux questions éliminatoires pour l'évaluation des connaissances et au minimum 2 compétences évaluées positivement pour l'évaluation du leadership) pour que le stagiaire puisse obtenir son certificat de réussite.

Modalités d'accessibilité handicap

Safety Risk Services est engagé en faveur de l'inclusion et de l'accessibilité de ses formations.

Afin de mettre en œuvre les aménagements nécessaires pour toute personne en situation de handicap (temporaire ou permanent), il est indispensable de nous informer en amont de la session. Votre conseiller Safety Risk Services vous mettra en relation avec notre référent handicap pour étudier les besoins spécifiques et organiser les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles appropriées.



Durée

14.00 Heures

2

Jours

Effectif

De 5 à 12 Personnes



Contactez-nous !

Domitille SAMET
Responsable formation

Tél. : 06.42.74.28.23

Mail : d.samet@safety-risk-services.com